



ILLUMINATIONS DE NOËL

Commune ST GERVAIS/MARE dont SES HAMEAUX

Le CCAS a décidé de reconduire le **concours pour les illuminations et décorations de vos maisons et jardins**, visibles depuis la voie publique, pendant les fêtes de fin d'année.

Ce concours sera doté de plusieurs lots, après le passage du jury durant les fêtes de fin d'année (semaine du 27 décembre 2021).

Alors parez-vous de vos meilleurs attraits !!!